

---

Dossier de presse  
Juin 2019

# Challenge sportif en haute montagne

**DES MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI SE  
DEPASSENT ET REMETTENT EN QUESTION LEURS  
REPRESENTATIONS DES FORCES DE L'ORDRE**

DU 24 AU 28 JUIN 2019 | PELVOUX (05)





# Sommaire

## 01

- p.04 Le Trophée Sport Aventure (TSA), un challenge sportif au cœur du parc national des Ecrins à Pelvoux (05)
- Utiliser l'effort physique et le rapport à la nature comme leviers éducatifs*
- Un boot camp encadré par des militaires*

## 02

- p.07 Jean-Marc Rochette, passionné d'alpinisme et parrain du TSA

## 03

- p.08 Informations pratiques
- Le programme*
- Les partenaires*
- Le lieu et l'adresse*

## 04

- p.10 La protection judiciaire de la jeunesse
- La prise en charge éducative*
- Le droit à l'image des mineurs*

# 01

## Un challenge sportif au cœur du parc national des Ecrins à Pelvoux (05)

Le Trophée Sport Aventure est un évènement du ministère de la justice, organisé par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'association « En passant par la Montagne » et le Comité régional PACA sport en milieu rural. C'est un challenge sportif national réunissant des adolescents pris en charge par la PJJ autour d'activités de pleine nature telles que le canyoning, la randonnée, la via ferrata, l'escalade, la spéléologie, etc.

**22** équipes de jeunes PJJ

**5** jours d'épreuves

**30** activités et ateliers

Cette manifestation est l'occasion, pour des jeunes en difficulté de **se confronter à l'effort physique** dans un milieu naturel et parfois hostile. Elle amène les participants à se questionner sur les valeurs de **solidarité, tolérance, respect de l'environnement etc.**

Cette année marque la 23e édition du TSA : elle se déroule du 24 au 28 juin au cœur du parc national des Ecrins à Pelvoux (05)

Retrouvez le Trophée Sport Aventure en vidéo [ici](#).



Pelvoux



Trophée Sport Aventure 2017  
©MJ

## Utiliser l'effort physique et le rapport à la nature comme leviers éducatifs

Cette manifestation est l'occasion, pour des jeunes en difficulté de se confronter à l'effort physique dans un milieu naturel et parfois hostile.

Parce qu'elle suscite des émotions fortes, cette aventure amène les participants à développer des valeurs essentielles et indispensables à la construction de l'individu et du citoyen telles que la solidarité, le partage, la tolérance ou le respect de l'environnement. Au cœur de la montagne, les jeunes apprennent aussi à se dépasser et à surmonter leur appréhension. Cette semaine sera gage d'une expérience unique et enrichissante.

**Déconstruire les représentations que peuvent avoir les jeunes des forces de l'ordre.**

Pompiers, CRS et gendarmes apportent leur concours à l'événement afin de garantir la sécurité des jeunes. Cela permet aux éducateurs de déconstruire certains clichés avec les jeunes, de faire évoluer leurs perceptions en déséquilibrant leurs codes et leurs opinions. Philippe MECAGNI, adjudant de gendarmerie, « *c'est l'occasion de montrer à tous ces jeunes que la gendarmerie c'est autre chose que la répression, qu'on peut être là pour les aider dans ce milieu hostile, et là le rapport entre eux et nous peut changer* ». 



Trophée Sport Aventure 2016  
©MJ

## Une nouveauté cette année ; un boot camp encadré par des militaires



### Apprendre à résoudre une difficulté en collectif

Le Boot camp permet de travailler sur les valeurs de solidarité, et de dépassement de soi.

Il permet surtout le partage de valeurs communes telles que l'esprit d'équipe, l'esprit de cordée, le goût de l'effort, l'exigence et la rigueur.

### 4 ateliers pour différents apprentissages :



#### Parcours d'obstacles à l'aveugle

Etre à l'écoute de l'autre  
Garder son sang froid

#### Course en étoile

Maîtriser une boussole  
Savoir se déplacer sur un cap

#### Brancard de fortune et franchissement d'un torrent

Respecter une procédure  
Coordination  
Dépassement de soi

#### Bivouac

Montage des tentes  
Respecter l'organisation du campement  
Préserver la nature (gestion des déchets ...)



Images d'illustration

## 02

# Jean-Marc Rochette, passionné d'alpinisme, parrain du TSA

*La 23ème édition du Trophée Sport sera parrainée par Jean-Marc Rochette, un célèbre auteur de bande dessinées qui se passionne depuis toujours pour la montagne. Il a accepté de parrainer l'événement pour transmettre certains messages aux jeunes, témoignant lui-même d'une enfance difficile.*



Jean-Marc Rochette  
©DR 2018

### Une série bientôt sur Netflix

Destiné à une carrière de guide de haute montagne, Jean-Marc Rochette se voit contraint de délaisser l'alpinisme suite à un accident en 1976. C'est alors qu'il se tourne vers l'écriture et devient auteur de bande dessinée. En parallèle, il poursuit un travail de peintre et d'illustrateur. Il dessine notamment les séries « Edmond le cochon » et « Le Transperceneige », adapté par la suite à l'écran, par le réalisateur coréen Bong Joon-ho, et bientôt sur Netflix.

### Ailefroide, le récit qui dépasse la montagne

En 2018, il publie avec Olivier Bocquet l'ouvrage « Ailefroide, altitude 3954 » (chez Casterman), bande dessinée autobiographique dans laquelle il exprime sa passion de jeunesse pour l'alpinisme. **Dans son récit, l'auteur fait également référence aux difficultés qu'il a pu rencontrer avec l'autorité lorsqu'il était adolescent et notamment son passage en internat.**

« Gravir l'Ailefroide est l'une des entreprises les plus grandioses et périlleuses du massif des Écrins. Pour Jean-Marc Rochette, cette montagne est le totem d'une adolescence passée à grimper, à échapper au surveillant de l'internat, à grimper encore et à contempler les tableaux de Soutine. Autobiographie abrupte et sensible, Ailefroide est un récit initiatique où les épreuves physiques se confondent avec les épreuves de la vie. Il retrace, des années 1960 à 1970, de la montagne au dessin, la perpétuelle recherche d'un espace d'aventures et de liberté » extrait du dossier de presse de l'ouvrage ».

Pour le parrain de cette édition, la montagne est un terrain d'apprentissage qui permet le dépassement de soi à travers la confrontation à la nature. Une notion clé pour les jeunes qui s'apprêtent à participer au Trophée Sport Aventure.

Ainsi, c'est avec enthousiasme et en voisin de Pelvoux que Jean-Marc Rochette a répondu à cette sollicitation. Les jeunes participants auront l'occasion de pratiquer le dessin et l'aquarelle durant le TSA, de présenter leurs réalisations à cet auteur qui partagera un atelier avec eux.

# 03

## Informations pratiques

### Le programme



**Ouverture** le 24/06 à 17h  
Les Ecrins d'Azur Pelvoux  
Les Essarts, 05340 Vallouise-Pelvoux



**Clotûre** le 28/06 à 11h30  
Pré Chambran, vallée de l'Eychauda  
05340 Vallouise-Pelvoux

Lundi (après-midi)	Mardi (toute la journée)	Mercredi (toute la journée)	Jeudi (toute la journée)	Vendredi (matin)
Baudriers et cordes, disc golf, street gliss, tennis ballon, jeux d'équilibre pétanque, aquarelle, concours de dessin, présentation de la vallée et de son histoire	Randonnée, via ferrata, eaux vives, canyoning, boot camp, bivouac (soirée)	Randonnée, via ferrata, eaux vives, canyoning, boot camp, bivouac (soirée)	Randonnée, via ferrata, eaux vives, canyoning, boot camp	Présentation des métiers de l'Armée et des métiers autour du Sport  Démonstration d'exercice de secours par la CRS Haute Montagne  Exposition des travaux aquarelle et dessins de bouquetins  Disc golf, street gliss, Tennis ballon, Jeux d'équilibre, pétanque

## Les partenaires



Trophée Sport Aventure 2017

©MJ

### Les co-organisateurs

Comité régional PACA sport en milieu rural  
Association En passant par la montagne

### Les partenaires institutionnels

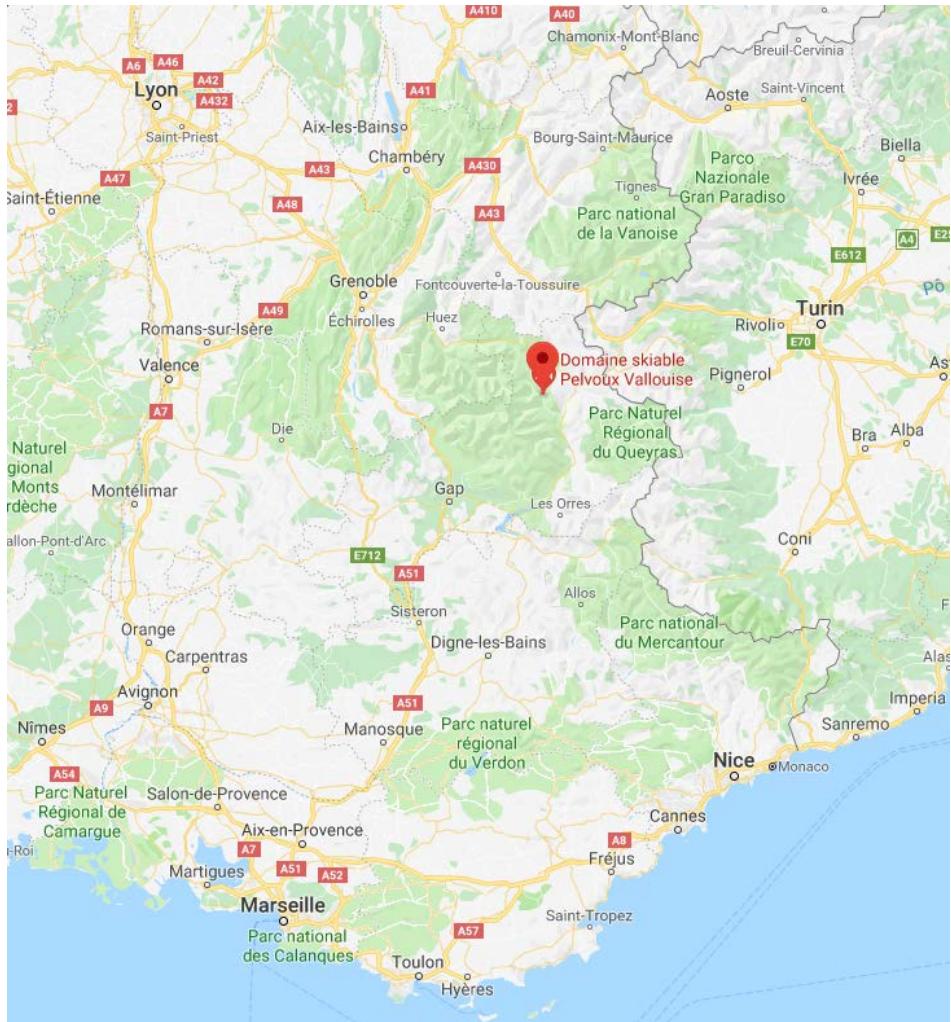
Ministère des armées Préfecture des Hautes-Alpes  
CRS 05 - section secours en montagne  
La commune de Vallouise-Pelvoux  
Service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes  
L'office national des forêts Le parc national des Ecrins  
L'Ecole Nationale de protection judiciaire de la jeunesse

### Autres partenaires

L'agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV)  
Groupe SOS  
Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie de Rennes  
Association Spélé-H2O  
L'Union des centres sportifs de plein air (UCPA)  
L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

## Le site du Trophée Sport Aventure (proche Grenoble, Gap)

Les Ecrins d'Azur Pelvoux  
Les Essarts, 05340 Pelvoux  
Téléphone : 04 92 23 58 23



## 04

# La protection judiciaire de la jeunesse

## La prise en charge éducative

**143 327 jeunes ont été suivis par la PJJ en 2018 (toutes mesures confondues)**

**43% sont des mesures d'investigation éducative**  
**53% sont des mesures en milieu ouvert**  
**4% sont des mesures de placement**

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents, souvent en grande difficulté, elle dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives. La PJJ pilote et coordonne des dispositifs diversifiés et individualisés de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion.

Il s'agit de lutter efficacement contre la récidive et de donner l'occasion à ces jeunes, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur.

Cela implique de s'adapter aux besoins de ces adolescents, à leurs capacités, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

La PJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Les prises en charge reposent avant tout sur le travail et l'investissement de professionnels dotés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être exigeants. Éducateurs, psychologues, directeurs des services, assistants de service social œuvrent quotidiennement aux côtés des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et pour les aider à construire leurs parcours de vie.

La PJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, les services de police et de gendarmerie ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment sur la prévention de la délinquance et développe un partenariat avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner le jeune dans la construction de son parcours.

Elle porte aujourd'hui plusieurs grands événements autour du sport, de la culture ou de la gastronomie, qui ont pour objectif de promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.

Organisées par les équipes éducatives des régions, ces évènements nationaux s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides. Ils permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles empêchent de construire un projet. Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à conduire vers l'insertion sociale et professionnelle durable.

## Le droit à l'image des jeunes pris en charge

Vous êtes journaliste et vous participez à l'évènement ? Quelques règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

L'article 14 alinéa 4 de l'ordonnance de 2 février 1945 prévoit une protection totale de l'identité du mineur afin de laisser à celui-ci toutes les chances de réinsertion.

L'anonymat doit être général (image, nom et prénom, voix, lieux d'habitation, actes commis, famille proche s'ils sont sources d'identification ...). Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur ou d'un mineur ayant quitté ses parents, son tuteur, la personne ou l'institution qui était chargée de sa garde ou à laquelle il était confié.

Il est impératif de recueillir les autorisations des deux titulaires de l'autorité parentale et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations même si l'anonymat physique et patronymique a été respecté par les journalistes.

Dans le cadre de cet évènement, les autorisations ont été recueillies par les directeurs de service et les éducateurs.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés et également modifier leurs voix.

**ATTENTION :** Il vous est strictement interdit de filmer / photographier / enregistrer / interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies.

Exemples de prises de vue respectant l'anonymat des mineurs :



### **Contacts presse :**

#### **PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

Delphine HOLSTEIN | 06 07 33 37 70 | [delphine.holstein@justice.gouv.fr](mailto:delphine.holstein@justice.gouv.fr) (presse nationale)  
LouisaERRAIS | 07 70 37 84 98 | [louisa.erraiss@justice.fr](mailto:louisa.erraiss@justice.fr) (presse régionale)

#### **CABINET DE LA GARDE DES SCEAUX**

01 44 77 63 15 | [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

